

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-1344

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiroir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 35**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	33 282 607
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	33 282 607	0
TOTAUX	33 282 607	33 282 607
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, nous reprenons une proposition du SNETAP-FSU afin d'augmenter les moyens de l'enseignement agricole.

Le syndicat explique que 50% des agriculteurs vont partir à la retraite d'ici 5 à 10 ans. Pour installer 20 000 agriculteurs et agricultrices par an, contre 13 000 aujourd'hui, il faut donner des moyens en conséquence à l'enseignement agricole public, outil qui est le mieux à même de répondre à ce besoin du fait de ses structures et ses exploitations agricoles.

Cet amendement propose de former 10 000 nouveaux agriculteurs et agricultrices sur l'année 2024, dont au moins 5 000 dans les lycées.

Pour la création de 263 classes nouvelles, il y a nécessité d'abonder de 684 ETPT d'enseignants et de 65 ETPT d'ATLS (Administratifs, Techniciens de Laboratoire et de Santé) l'enseignement agricole public.

Le cout total estimé par le syndicat est de 33 282 607 euros.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits de l'action 09 « Fonctionnement des établissements » du programme 139 « Enseignement privé du premier et du second degré » à hauteur de 33 282 607 euros en autorisations d'engagement et 33 282 607 euros en crédits de paiement, vers l'action 1 "Mise en oeuvre de

l'enseignement dans les établissements publics" du programme 143. Nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.